



COMMUNE DE PEILLE (Alpes-Maritimes)

Proposition de vente sous pli cacheté au plus offrant par voie de commissaire de justice d'une maison de village à usage d'habitation, sise au 2 rue de l'Arma, PEILLE 06440

* **Une maison de village à usage d'habitation** comprenant : deux niveaux, dont un voûté, composée d'un salon, d'une cuisine, d'une salle d'eau, de deux chambres, d'une salle de bains et d'une grande terrasse. Ancien gîte communal déclassé et désaffecté, le bien est inoccupé depuis plusieurs années. L'accès est uniquement piéton.

*Elle se situe sur les parcelles communales section E n° 277 pour 31m² environ et E n° 1088 pour 36m² environ, au 2 rue de l'Arma.

* Au prix minimum de 80 000 euros (quatre-vingt mille euros) dont les frais notariaux seront à la charge de l'acquéreur ainsi que les frais engagés par la commune pour l'accomplissement des formalités de publicité, des frais exposés par le commissaire de justice, et les frais des diagnostics nécessaires.

Condition essentielle à la vente :

La visite des locaux se fera en présence dudit Me SEBRIER exclusivement le jeudi 01 août 2024, de 10h00 à 12h00 et le mercredi 07 août 2024, de 14h00 à 16h00.

La présentation de l'offre est strictement encadrée en ce sens qu'une enveloppe spécifique préparée par les services de la mairie, sera à retirer en mairie aux heures d'ouverture des bureaux. L'offre devra être insérée dans ladite enveloppe, sans aucun signe distinctif.

Les offres devront être remises au siège du commissaire de justice auprès dudit Me Michael SEBRIER, 12 Avenue du Général de Gaulle 06340 DRAP, au plus tard le **vendredi 16 août 2024 à 17 heures**.

La commune de Peille retiendra l'offre financière la plus avantageuse parmi l'ensemble des offres. Elle aura la faculté d'interrompre ce processus de vente à tout moment et se réserve la possibilité de ne pas donner suite aux offres reçues, notamment si elle les juge non conformes au règlement.

L'ouverture des plis se fera en Mairie de PEILLE, place Carnot, en présence de Maître Michaël SEBRIER, Commissaire de Justice susnommé, le **vendredi 30 août 2024 à 14h00**. En cas d'égalité d'offre, le Commissaire de Justice procédera alors à un tirage au sort parmi ces dernières.

Les offres engagent les candidats pour un délai de 6 mois.